

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 46 (1917)

**Heft:** 3

**Rubrik:** Échos de la presse

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

« homicide » qu'il avait crue un instant une « terre de justice et de liberté ».

(A suivre.)

J. F.

---

## SONNET DE GUERRE

---

Un bandit, près d'un bois, attendait un passant ;  
Dès longtemps il guettait l'heure au crime propice,  
Et pareil au serpent qui, dans l'herbe, se glisse,  
S'avançait vers sa proie, immonde, grimaçant.

Mais un homme le vit, qui d'un geste puissant,  
Cria : C'est trop d'audace et c'est trop d'injustice ;  
Debout pour détourner ce bras plein de malice,  
Et défendre à tout prix le faible et l'innocent.

Et les coups ont frappé, terribles, héroïques.....  
Et des gens sont venus de braves pacifiques :  
Allons, faites la paix et tendez-vous la main.

La paix, nous la voulons comme vous, et durable,  
Mais pour qu'elle soit bonne, il faut être certain  
D'avoir mis hors d'état de nuire un misérable.

Gland, 7 janvier 1917.

A. DUMAS.

---

## ÉCHOS DE LA PRESSE

---

La question de la *fatigue scolaire* est une des plus importantes de la pédagogie ; la bibliographie de ce que les psychologues dénomment le *coefficient ponogétique* est considérable, qu'on recoure aux tets mentaux, ou aux appareils (ergographe, esthétiomètre, etc.) ; quelques lois générales s'imposent désormais.

D'après le D<sup>r</sup> *Brahn* (Leipzig) la durée des leçons ne doit pas dépasser :

20 à 25 minutes pour les enfants de 6 à 9 ans.

30 à 35 minutes pour les enfants de 10 à 12 ans.

40 à 45 minutes pour les enfants de 13 à 15 ans.

D'après les travaux de *Schuyten* (Anvers) : une heure de l'après-midi provoque autant de fatigue que deux heures du matin — la digestion, l'accumulation de la force physique non utilisée le matin par excès d'intellectualisme, l'attention insuffisante nuisent au travail psychique ; et le psychologue préconise pour l'après-midi des exercices physiques, des jeux, des excursions. De même l'attention augmente d'octobre à janvier, pour subir une grosse baisse à partir d'avril, aussi devrait-on en tenir compte pour les examens. D'après le D<sup>r</sup> *Claparède* (Genève), le coefficient ponogétique n'est pas le même selon les diverses disciplines et on devrait en tenir mieux compte dans les

horaires. Voici l'ordre des branches d'enseignement, en commençant par les plus fatigantes :

- a) Mathématiques, latin, gymnastique, langues étrangères ;
- b) Morale, langue maternelle, histoire naturelle, géographie, histoire ;
- c) Chant, dessin, travaux manuels.

L'expérimentation prouve que le changement de leçons favorise le travail, sans diminuer la fatigue.

Le *surmenage* est la fatigue pathologique, chronique, reconnaissable à ce signe qu'après le repos de la nuit l'individu reste fatigué. On le constate chez le maître par sa nervosité ; chez les élèves, par la nervosité, la lassitude intellectuelle, la céphalée, les hémorragies nasales, la chorée.

La fatigue scolaire est due, dans l'enseignement secondaire : a) au nombre des branches ; b) au nombre de leçons ; c) au moment tardif de la journée dans lequel les élèves doivent faire leurs travaux domestiques.

Le mal provient de ce que Marcel Prévost appelle l'inéluctable antinomie du *trop à apprendre et du trop peu de temps pour apprendre*. Et c'est à cause de cela que l'école donne dans un intellectualisme excessif.

Les *Ecoles nouvelles*, l'*Arbeitschule* de Dewey et Kirschensteiner luttent contre ces inconvénients — mais elles ne sont ouvertes qu'à une minorité de privilégiés. L'école publique — tout en cherchant à réaliser des réformes — est tenue par des obligations (lois, programmes, traditions, budget, nécessité d'instruire en peu de temps la masse, etc.) ; aussi a-t-on proposé dans divers pays, non pas la réduction des programmes (qu'on reconnaît partout défectueux), non pas la réduction de l'horaire (parce qu'aucun maître ne s'y résout volontiers), mais la *diminution de la durée de la leçon*, sans augmentation des devoirs à domicile. En ramenant la leçon de 60 ou 50 minutes à 45 ou 40 minutes seulement, on arrive à placer cinq leçons le matin et à gagner quelques après-midi au profit du repos, de l'éducation physique, de la culture du caractère ou d'un enseignement plus directement pratique, dit-on. On arriverait de cette manière à supprimer le surmenage et à réduire la fatigue scolaire. (Bulletin mensuel, Neuchâtel.)

\* \* \*

Le professeur Fœrster, dont on vient d'interdire en Allemagne le remarquable ouvrage, *La Jeunesse allemande et la politique mondiale*, a de nombreuses attaches à Zurich où il a professé pendant dix-sept ans à l'École polytechnique fédérale et à l'Université. Depuis qu'il est établi en Allemagne, il vient chaque année passer les vacances dans sa villa du Zürichberg. Il y est même resté cet hiver et c'est là qu'est venu le surprendre la nouvelle de la prohibition de son livre.

On se souvient que le professeur Fœrster eut, le printemps dernier, maille à partir avec l'autorité militaire allemande à propos des cours qu'il donne à l'Université de Munich. On crut bien alors que le professeur serait suspendu de ses fonctions. Aujourd'hui, c'est à son livre qu'on s'en prend, un livre qui a paru il y a six mois et qui en est à sa troisième

édition. La chose est d'autant plus surprenante que cet ouvrage, qui s'inspire des idées pacifiques les plus élevées, est séquestré au moment où l'Allemagne fait des propositions de paix à ses ennemis.

L'idée maîtresse du livre de M. Færster est que la Realpolitik, héritage de la politique bismarkienne — cette politique de brutalité, de ruse et de trahison — n'est plus possible. La jeunesse aspire à autre chose. Elle a trop vu de maux et de trop près pour se laisser reprendre aux fallacieuses théories des pangermanistes et des apôtres de la maxime : « La force prime le droit. » M. Færster cite quantité de lettres de soldats et d'officiers qui, du front, lui affirment avec force qu'une humanité meilleure, plus grande et plus forte sortira de ces horribles combats. Plusieurs de ces lettres sont vraiment impressionnantes.

Le professeur Færster est un idéaliste comme on en voyait en Allemagne en 1848 ; ne se fait-il pas des illusions sur « la Jeune Allemagne, l'Allemagne de demain ? » On peut poser le point d'interrogation. Mais cela ne doit point nous empêcher de reconnaître que son livre est très noble et très généreux : j'y signale de très belles pages sur le Christ et la guerre, sur le problème de l'éducation militaire de la jeunesse, sur l'Allemagne et la France, sur la future Pologne, sur les sophismes dangereux de Naumann dans sa *Mitteleuropa*, sur l'Angleterre, pays des grandes initiatives morales, philanthropiques et sociales, sur le devoir qu'a la jeunesse allemande d'Autriche de répudier la politique néfaste des pangermanistes et de tendre une main fraternelle aux Slaves opprimés pour former avec eux un Etat fédératif autrichien où tous les peuples auront des droits égaux.

Le fédéralisme est, en effet, l'idée politique à laquelle le professeur Færster attache le plus de prix. Il ne cesse de répéter que c'est l'idée de l'avenir. Et c'est, sans doute, ce qui explique qu'il ait une prédilection pour la constitution de notre pays, dans laquelle il voit le prototype des futurs Etats-Unis d'Europe.

(Gazette de Lausanne.)

\* \* \*

*L'absentéisme scolaire en France.* — Sauf en de rares départements, le fait est là, que déplore annuellement chaque rapport au préfet : l'absentéisme scolaire sévit de plus en plus, en dépit de l'obligation que la loi fait aux parents d'envoyer en classe les enfants de six à treize ans. Les causes de cette mauvaise fréquentation sont connues et diverses, les unes communes à toutes les régions de France et tenant au caractère de nos familles rurales principalement (car le mal est moindre dans les villes) ; les autres, locales et parfois plus légitimes — nous verrons plus loin les entraves, de force majeure, dues, par exemple, à la guerre et à l'invasion. On a cherché, on cherche toujours les remèdes à ce déplorable état de choses, que d'autres pays, tels que la Suisse, ont su corriger ; souvent on y a réussi, et certains même seraient très efficaces... s'ils étaient énergiquement appliqués, tandis que d'aucuns le sont déjà et qu'il en est, enfin, d'illusoire.

Pour être laïque et gratuite, la loi de 1882 n'est rien moins qu'obligatoire ; elle reste inappliquée en grande partie, et son échec est certain. Parfois même « on ne s'en occupe point du tout, sauf pour se faire payer les livres comme si l'on avait des élèves », ainsi que nous l'indique notre correspondant du Loiret. Mais, si ce paradoxe se présente rare-

ment, par contre, une double observation ressort nettement des statistiques, et bien des rapporteurs la soulignent. L'écart entre le chiffre des inscrits d'âge scolaire et celui des enfants effectivement présents s'affirme et est surtout sensible durant l'été ; l'hiver, il est moindre. En second lieu, comme nous l'avons indiqué plus haut, c'est principalement parmi les populations agricoles que règne ce défaut d'assiduité aux classes, ou même que la fréquentation est irrégulière, c'est-à-dire que les enfants manquent l'école par intervalles, courts, il est vrai, pour certaines régions, mais fort nuisibles cependant pour de bonnes études.

(L'École Française.)

\* \* \*

*La méthode inductive dans l'enseignement du français.* — Certains pédagogues nous disent qu'il y a deux manières d'enseigner aux enfants les règles de la grammaire : la première manière consistant à leur faire apprendre par cœur la formule de la règle, en la leur expliquant au moyen d'exemples et en la leur faisant appliquer dans des exercices ; la seconde, en écrivant au tableau un ou plusieurs exemples, d'après lesquels les enfants devront *trouver* eux-mêmes la règle, la formuler au besoin, à leur manière, pour en apprendre ensuite la formule exacte, comme dans le premier cas. *Trouver* la règle serait assurément un effort de réflexion bien fait pour intéresser l'enfant et développer son intelligence ; mais cet emploi de la méthode inductive ne nous semble-t-il pas réservé à des natures exceptionnelles et pourrions-nous en faire usage avec fruit à nos cours d'enfants de 7 à 9 ans ? Réfléchissons d'abord au temps qu'il faudrait pour faire apprendre ainsi, même les seules principales règles de la grammaire, au cours élémentaire. L'enfant se fatigue vite, l'étude de la langue est aride et, aujourd'hui surtout où nous constatons que ce que l'on a appelé la « crise du français » n'est pas un vain mot, ne rebutons pas les élèves dès leur premier contact avec la langue. Cet enseignement n'est-il pas la base de tous les autres ? C'est bien d'ailleurs au cours élémentaire qu'il importe d'apprendre aux enfants à parler déjà et même à écrire correctement en français, si nous voulons qu'il en soit de même durant tout le cours de leurs études, et après que ces études seront depuis longtemps terminées. Et nous insisterons ici pour dire que, s'il y a actuellement tant de faiblesse dans nos écoles à l'endroit du maniement de la langue, c'est que les premiers éléments en ont été mal expliqués ou mal appris. Ne nous exposons pas à cet inconvénient, et croyons-en l'expérience de Mgr Dupanloup, qui conseille beaucoup plus de faire *retrouver* aux enfants les notions qu'ils ont apprises et comprises, plutôt que de les attarder à des recherches qu'il faudra, en fin de compte, faire pour eux. Nous userons donc, pour l'enseignement du français au cours élémentaire, d'une méthode inductive mitigée, qui n'en sera que plus profitable aux élèves ; car elle exercera leur esprit de réflexion en même temps que leur mémoire, tout en épargnant du temps et en ménageant leurs forces. Une règle apprise ayant été appliquée dans divers exercices, nous passerons à une autre ; mais dans quelques jours, nous écrirons au tableau, et sans rien dire aux enfants, une phrase dans laquelle ils devront retrouver la règle étudiée antérieurement. Nous la leur ferons chercher, par un procédé analogue

dans leur livre de lecture, dans un texte de dictée ; mais gardons-nous, au cours élémentaire surtout, du système qui consiste à mettre sous les yeux des phrases fautives pour que les enfants les rectifient. Ils ne sont pas encore assez sûrs d'eux-mêmes pour se lancer dans la critique.

Un autre exercice français se rattachant à la méthode inductive est celui qui consiste à faire trouver, par exemple, un certain nombre de noms désignant des objets de telle ou telle couleur, ou encore des mots désignant des personnes, des animaux, des choses ; des adjectifs exprimant des qualités, d'autres, des défauts, etc. Usant de la *méthode socratique* ou méthode interrogative de recherche dont nous parlerons à l'une de nos prochaines causeries, nous demanderons *quelle action peut faire* telle personne, une élève en classe, par exemple : lire, écrire, étudier, réciter, écouter, répondre, etc., *ce que peut être* telle chose, l'eau par exemple : froide, tiède, chaude, congelée, en vapeur, limpide, bourbeuse, etc. L'invention de petites phrases dans lesquelles devront entrer des noms de *telle* espèce, des adjectifs de *telle* sorte, ou bien le verbe être, le verbe aimer, etc., sera aussi un exercice d'*induction* ; enfin, les *compositions françaises*, petits récits, lettre, rédaction par l'image, etc., demanderont forcément des recherches d'idées et de *réflexions*, ces dernières provoquées par des questions posées à l'aide de la méthode socratique. Des réflexions encore, à propos des explications de mots, faites en collaboration avec les enfants ; à propos des morceaux de récitation, de la *morale* à retirer d'une fable, etc. Nous le croyons, le champ des *inductions* est encore assez vaste pour le français, sans qu'il soit utile d'ouvrir à des enfants, encore si jeunes, la voie des découvertes proprement dites.

---

## Bibliographie

---

Paul SEIPPEL, — E. ZÜRCHER, — F. DE QUERVAIN, — L. RAGAZ : *L'indépendance intellectuelle de la Suisse*. — 109 pages in-8° ; 2 fr. — Editeurs : Art. Institut Orell Füssli, Zurich.

Sous ce titre la maison Orell Füssli, à Zurich, publie une édition en langue française d'une brochure dans laquelle ont été réunis d'abord des rapports présentés à la première *Assemblée nationale des universitaires suisses* par MM. les professeurs P. Seippel, L. Ragaz, E. Zürcher et F. de Quervain sur la question brûlante et vitale de la défense de l'indépendance intellectuelle de la Suisse et de la lutte contre les influences étrangères qui la menacent.

A la suite du discours de M. Ragaz, on a réimprimé les mémorables articles dans lesquels, répondant à ses contradicteurs, il a précisé et développé sa pensée en dénonçant avec une clairvoyance et un courage dignes de tout éloge, l'emprise exercée par l'Allemagne impériale sur la Suisse alémanique. Il était bon que ces pages fussent réunies sous une forme accessible à tous, car elles sont peut-être ce qui a été écrit en Suisse de plus fort, de plus vrai et de plus élevé depuis le début de la guerre.

---